Législations et obligations internationales sur les questions relatives aux espèces exotiques envahissantes

András Demeter
Commission européenne
DG de l'Environnement
Unité Nature et Biodiversité

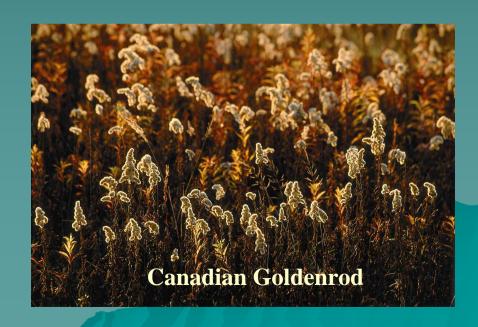
Invasive Plant Species in Hungary

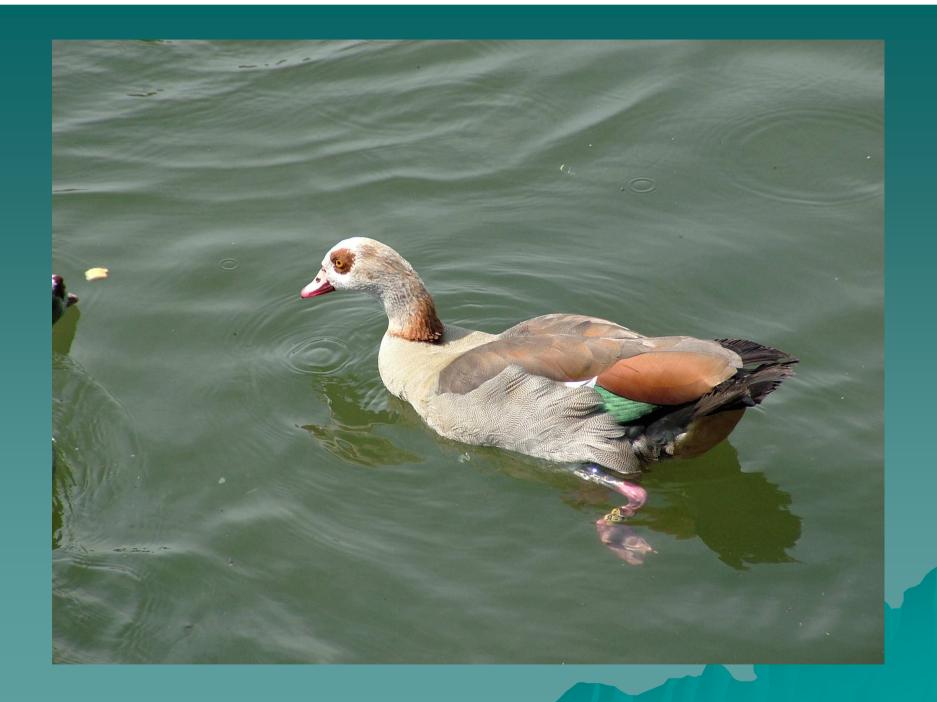


Common Milkweed

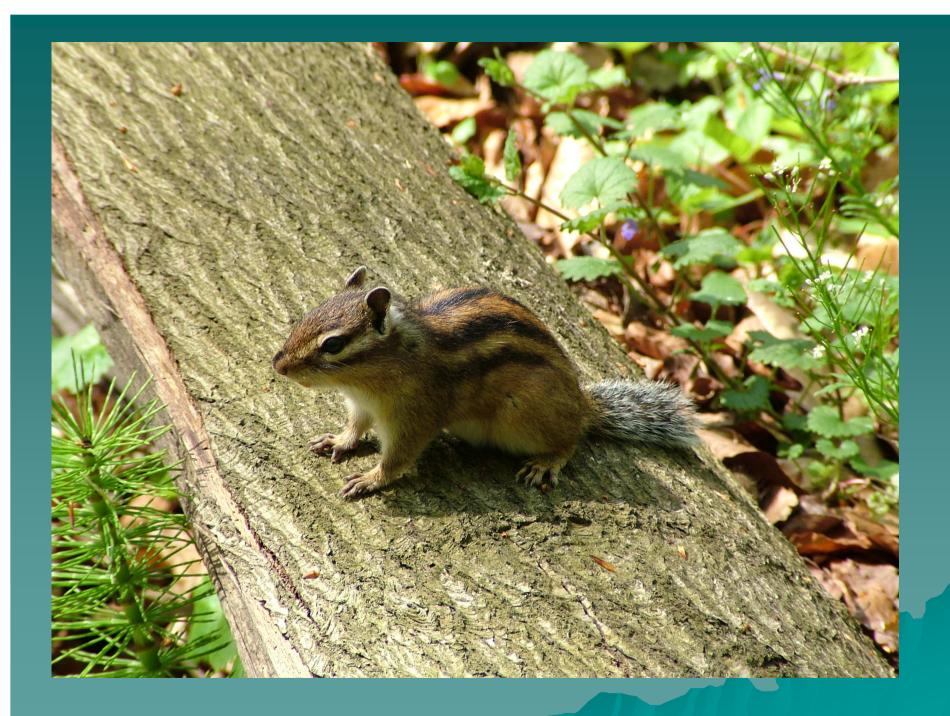
Researchers and nature conservation experts have selected about 35 invasive plant species.

The most susceptible habitats in Hungary are mismanaged agricultural and rural areas and water-determined ecosystems.









conventions et accords

- ◆ Ramsar
- Berne
- Bonn (CMS)
- Washington (CITES)
- sur la diversité biologique (CDB)
- + plusieurs douzaines d'accords contraignants et une série de codes de conduite non contraignants et d'orientations techniques

Convention sur la Diversité Biologique

 Décision VI/23 (2002) sur les espèces exotiques envahissantes qui menacent des écosystèmes, des habitats ou des espèces.

Les Principes directeurs de la CDB définissent une "Approche hiérarchique à trois phases"

- la prévention des introductions d'espèces exotiques envahissantes
- quand une espèce exotique envahissante a été introduite, il est vital de la détecter précocement et de prendre rapidement des mesures (éradication)
- si l'éradication n'est pas réalisable, des mesures de confinement et de lutte à long terme devraient être mises en oeuvre

Les principes directeurs 1.

- 1. Approche de précaution
- 2. Approche hiérarchique à trois phases
- 3. Approche fondée sur les écosystèmes
- 4. Rôle des Etats
- 5. Recherche et surveillance
- 6. Education et sensibilisation du public
- 7. Contrôle aux frontières et quarantaine

Les principes directeurs 2.

- 8. Echange d'informations
- 9. Coopération et renforcement des capacités
- 10. Introduction intentionnelle
- 11. Introductions accidentelles
- 12. Atténuation des impacts
- 13. Eradication
- 14. Confinement
- 15. Lutte

CDP VII/13 (2004) sur les lacunes et des contradictions dans les cadres réglementaires internationaux

◆ AHTEG rapport (Mai 2005)

→ SBSTTA -11 recommandation XI/12

CDP 8 – décision prévue

Convention de Berne

 Recommandation 99 de 2003:
 la stratégie européenne sur les espèces exotiques envahissantes

L'Union européenne

- Plusieurs instruments juridiques
- ◆ La directive "Oiseaux"
- ◆ La directive "Habitats"
- ◆ Le Stratégie de la biodiversité de la Communauté européenne (1998)
- → Le message de Malahide (2004)
- 6-eme programme d'action pour l'environnement

Études et projets

- Plusieurs études
- ◆ Le programme LIFE-Nature
- ◆ Le projet DAISIE
- SEBI2010 Streamlining Europan
 2010 Biodiversity Indicators

Les objectifs du projet 1

- de réviser les développements internationaux récents en ce qui concerne ces espèces;
- de mettre à jour des informations sur les actions des États membres/politiques sur les espèces exotiques envahissantes, en élargissant la compilation aux nouveaux États membres;
- d'examiner les instruments juridiques communautaires existants et proposer, des politiques et des projets de recherche abordant des aspects de la question des espèces exotiques envahissantes;

Les objectifs du projet 2

- d'examiner les principes directeurs de la CDB sur les espèces exotiques envahissantes et la Stratégie européenne pour ces espèces adoptée par la Convention de Berne, et d'identifier les secteurs qui sont pertinents pour la compétence communautaire;
- identifier les lacunes dans le cadre existant, et élaborer des recommandations pour les combler.

Outres aspects

- Une proposition de règlement sur l'utilisation des espèces exotiques en aquaculture
- des questions
 orales et écrites du
 Parlement



